



DOSSIER DE PRESSE



Le 5 février 2016

Cobiogaz, innover pour la méthanisation à la ferme

COBIOGAZ®
Agriculture, énergie d'avenir



Contact presse :

Marie-Laure Louboutin - 02.98.25.30.50 - 06.78.33.16.04
marie-laure.louboutin@triskalia.fr



Communiqué de presse

Cobiogaz, innover pour la méthanisation à la ferme

La Caisse des Dépôts, Direct Énergie, la Semaeb et Triskalia viennent de créer Cobiogaz, une société de projet innovante pour développer la méthanisation à la ferme en Bretagne. Objectif : concevoir puis mettre en oeuvre une solution performante techniquement et économiquement pour l'injection du biométhane agricole dans le réseau de gaz.

La méthanisation agricole participe au développement d'une économie verte et circulaire. Elle valorise en particulier les effluents d'élevage et produit une énergie renouvelable non tributaire des aléas climatiques. De plus, elle limite le rejet dans l'atmosphère des gaz à effet de serre des effluents. Enfin, elle permet d'apporter un complément de revenu aux exploitations agricoles.

Cependant, un des freins à son développement est la valorisation du biogaz produit. Afin de lever ce frein, un partenariat a été initié en 2013 entre la Semaeb, Direct Énergie et Triskalia. Le but est de développer, sur le territoire breton, des mini-unités de méthanisation agricoles en étudiant un système de collecte du biogaz autour d'un point d'injection unique dans le réseau.

Une pré-étude a été menée sur 6 exploitations agricoles du secteur de Caulnes (22) et a montré la faisabilité d'un tel système. Les partenaires, rejoints par la Caisse des Dépôts, ont alors décidé de poursuivre le développement au sein d'une société de projet : Cobiogaz.

Le principe est de comprimer le biogaz au niveau des sites de méthanisation, puis de le collecter et le transporter vers un site unique de stockage, d'épuration et d'injection. Cette solution apporte une réponse à la dispersion des sites de méthanisation par rapport à la localisation des canalisations de gaz, ainsi qu'au débit minimal d'injection demandé. L'énergie de la méthanisation est valorisée sous forme de biométhane et non d'électricité. Le rendement est meilleur et il n'y a pas de perte en chaleur. De plus, contrairement à une unité collective de méthanisation, le schéma Cobiogaz permet une valorisation locale des effluents d'élevage, sans nécessiter leur transport routier. L'installation de traitement et d'injection du biométhane reste compacte.

La force de la société de projet Cobiogaz est de réunir quatre actionnaires complémentaires, épaulés par cinq partenaires : l'Ademe, Avoxa, GRTgaz, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel-Arkea. Ils partagent un même objectif : proposer un nouveau modèle de méthanisation à la ferme, performant techniquement et soutenable économiquement. Les études se poursuivront sur 2016 et 2017, l'objectif étant une mise en service à l'horizon 2018-2019.



Chiffres clés

Cobiogaz, société de projet

- 4 actionnaires : la Caisse des Dépôts, Direct Énergie, la Semaeb et Triskalia
- 5 partenaires : l'Ademe, Avoxa, GRTgaz, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel-Arkea
- Un budget de 420 K€ d'études, recherche et développement
- Une étude sur le secteur de Caulnes (22)



Sommaire

Enjeux et freins de la méthanisation agricole en Bretagne

- La méthanisation agricole en un schéma
- Un potentiel important en Bretagne
- Une voie de valorisation
- Une méthanisation qui se développe...
- ... mais des freins à lever

Diversifier les sources d'énergie

- Pour la transition énergétique
- Intérêt de la méthanisation
- Un secteur à fort potentiel

Encourager le mix énergie

Le projet Cobiogaz

- Les grands principes du projet
- L'enjeu de la compression du biogaz
- Les prochaines étapes
- Cobiogaz, quatre actionnaires complémentaires
- Cobiogaz, cinq partenaires engagés

Caisse des dépôts

Direct Énergie

La Semaeb : une SEM régionale

Triskalia

Partenaires

- Ademe
- Avoxa
- Grtgaz
- Le Crédit Agricole
- Le Crédit Mutuel de Bretagne

Contacts presse des actionnaires :

- Caisse des dépôts : Ghislaine Conan, 02 23 35 55 01
- Direct Énergie : Frédérique Barthelemy, 01 73 03 78 72
- Semaeb : Armelle Ségur, 02 99 12 72 00
- Triskalia : Marie-Laure Louboutin, 02 98 25 30 50

Intervenants lors de la présentation :

- Pascal Blanchard, responsable prestations Agrosolutions de Triskalia
- Marcos Perez-Diaz, directeur général adjoint production de Direct Énergie
- Loïc Rolland, directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts
- Régis de Valence, directeur de la Semaeb

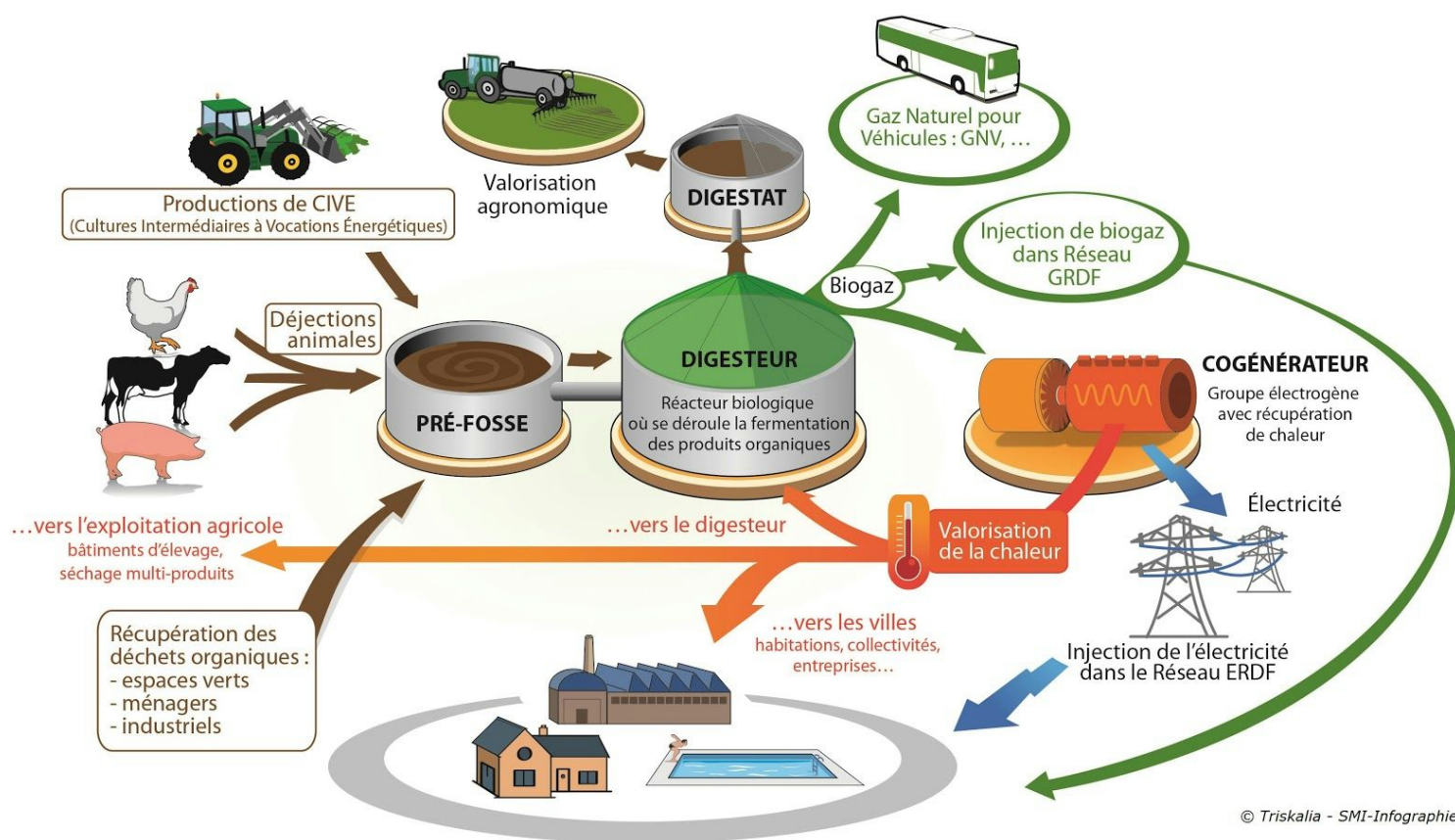


Cobiogaz, innover pour la méthanisation à la ferme

Cobiogaz est une société de projet innovante pour développer la méthanisation à la ferme en Bretagne, créée par 4 actionnaires : la Caisse des Dépôts, Direct Énergie, la Semaeb et Triskalia, avec le soutien de 5 partenaires : l'Ademe, Avoxa, GRTgaz, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel-Arkea.

Enjeux et freins de la méthanisation agricole en Bretagne

La méthanisation agricole en un schéma



L'énergie produite par une unité de méthanisation peut être :

- électrique et thermique, si l'unité est complétée par un cogénérateur. Se pose alors la question de la valorisation de l'énergie thermique ;
- sous forme de biométhane (biogaz épuré) destiné à l'injection dans le réseau de gaz.



Un potentiel important en Bretagne

La Bretagne, terre d'élevage, dispose d'un potentiel de biomasse (ou gisement) important à travers les effluents. En effet, ces derniers représentent **90 %** de la biomasse disponible sur la région.

Le gisement régional des déchets organiques : un potentiel de 36,4 millions de tonnes.

	En milliers de tonnes	
Effluents d'élevage	33 400	91,7 %
Déchets organiques industriels	1 100	3 %
Boues STEP* urbaines	750	2,1 %
Boues STEP* industrielles	350	1 %
Déchets verts et algues	450	1,3 %
Déchets organiques des ménages	250	0,7 %
Déchets organiques autres	80	0,2 %

Source : Ademe Bretagne, 2007

*STEP : Station d'épuration

Une étude de 2014 du Conseil Départemental du Finistère confirme les pourcentages régionaux. Sur l'ensemble du gisement finistérien, 90% des ressources en biomasse sont d'origine agricole.

Des enjeux importants

La méthanisation agricole participe au développement d'une **économie verte et circulaire** sur le territoire breton. Elle est en effet une voie de valorisation des co-produits de l'élevage permettant d'atteindre un double objectif :

- une production d'une **énergie renouvelable**, non tributaire des aléas climatiques.
- un captage des **gaz à effets de serre** naturellement produits par les effluents.

En effet, 17,8 % des émissions de gaz à effet de serre en France sont attribuées à l'agriculture, dont environ 9,8 % dues aux émissions de protoxyde d'azote (N₂O) et 8 % liées au méthane (CH₄) produit naturellement lors des fermentations anaérobies. (*Source : INRA, juillet 2013*).

Un autre bénéfice de la méthanisation agricole est la production de digestat, **fertilisant organique** de grande qualité, plus facile à raisonner car plus efficace à court terme sur la



plante (minéralisation d'une partie de l'azote organique). Il faut en effet noter que la méthanisation n'est pas une solution de traitement pour les excédents de nitrates. Le procédé ne détruit pas l'azote : celui-ci reste présent dans le digestat et peut ensuite être valorisé en tant que fertilisant.

“La méthanisation à la ferme apporte un complément revenu stable, non soumis à la volatilité des cours, ce qui est loin d'être négligeable en ces temps de crise agricole. Elle apporte également une plus-value pour l'exploitation, ou bien permet à un jeune de s'installer. En pratique, la transformation du lisier en digestat facilite son utilisation (désodorisation...). Malgré ces avantages la méthanisation ne peut pas se développer sans aide financière.”

Denis Le Moine, administrateur Triskalia et président de la section territoriale de Lamballe de la coopérative.

En Bretagne, le nombre d'unités de méthanisation a doublé en 5 ans : 26 unités en 2010 et 54 aujourd'hui (janvier 2016). Parmi les 54, 44 sont agricoles.

... mais des freins à lever

Compte tenu de la source de biomasse en Bretagne, un développement significatif de la méthanisation en Bretagne passe obligatoirement par un développement de la méthanisation agricole. Cela nécessite la prise en compte des contraintes de celle-ci en termes de gisement : un faible pouvoir méthanogène ramené à la tonne et une localisation diffuse des sources de biomasse.

C'est aussi pourquoi la filière peine à trouver son rythme de développement. Les objectifs du pacte électrique breton, comme ceux du Ministère de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie, sont loin d'être atteints.

Il faut donc lever les freins au développement, notamment :

Les contraintes techniques :

- pour la valorisation de la chaleur lorsqu'une le méthanisateur est associé à une installation de cogénération,
- en cas d'injection du biogaz dans le réseau : sur la localisation des canalisations et les débits imposés. Il y a une discordance entre la faible taille des élevages (donc la production permise) et les débits d'injection demandés.

Les contraintes financières :

- pour le financement des études des projets,
- pour les investissements projetés,
- sur les tarifs et ses modalités. En effet, ils doivent permettre de rentabiliser les investissements et les coûts opérationnels, tout en confortant les ateliers d'élevage.



Les contraintes humaines :

- la disponibilité des compétences nécessaires à l'émergence d'un projet et à la conduite d'une unité.

L'aboutissement d'un projet de méthanisation demande donc un accompagnement technique, financier et humain.

“Le développement de la méthanisation en Bretagne fait l'objet d'un accompagnement fort des pouvoirs publics, dans le cadre d'une politique de partenariats appelée "plan Biogaz" et animée par l'association Aile¹ (association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement). Les partenaires régionaux ont aidé plus de 100 projets et accordés plus de 50 M€ d'aide depuis 2007, principalement pour la méthanisation agricole.

Les organisations de producteurs, dont les coopératives, sont aussi le relais de cette politique. L'implication de Triskalia est exemplaire en la matière.”

Gilles Petitjean, directeur de l'Ademe Bretagne

La coopérative Triskalia accompagne les adhérents souhaitant se lancer dans un projet individuel. Elle participe également au développement de projets collectifs.

“Triskalia, coopérative polyvalente régionale est aux cotés de ses adhérents frappés par la crise agricole. Un des leviers est d'améliorer la rentabilité des exploitations, par de nouvelles sources de revenus. La valorisation de la biomasse (donc la méthanisation) est un des axes de travail. Triskalia se mobilise avec sa démarche Planète Positive pour relever les défis d'une agriculture plus économe, plus efficace et respectueuse de l'environnement.”

Georges Galardon, président de Triskalia

¹ AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement) est une agence locale de l'énergie créée en 1995 dans le cadre du programme SAVE de l'Union Européenne par l'Ademe Bretagne et les Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles) de l'Ouest



Diversifier les sources d'énergie

Pour la transition énergétique

La transition énergétique passe par l'intégration progressive des énergies renouvelables dans le mix énergétique, et donc par la cohabitation de différents moyens de production d'énergie, qu'ils soient conventionnels ou renouvelables. La plupart des énergies renouvelables sont, par nature, intermittentes et non commandables, du fait de l'utilisation de sources d'énergie tels que le soleil ou le vent. De plus, les périodes de production des énergies renouvelables sont rarement corrélées avec les périodes de consommation.

La résolution de ces problématiques pourrait donc passer par l'utilisation de moyens de stockage qui permettraient de palier ce caractère intermittent. Ces technologies sont malheureusement encore assez immatures et ont des coûts de mise en place et d'utilisation très élevés. C'est pourquoi les énergies conventionnelles sont nécessaires afin de compléter le bouquet énergétique et de garantir la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité.

“Direct Energie, fournisseur et producteur d'énergie, participe pleinement à la transition énergétique et au développement des territoires, grâce au développement de projets de centrales de production d'énergie. En effet, ce sont des projets locaux, fortement implantés dans les territoires et qui ne sont pas exportables. Sur le territoire breton, Direct Energie développe notamment le projet de cycle combiné gaz de Landivisiau et le projet de méthanisation Cobiogaz. Le premier participe pleinement à assurer l'approvisionnement du parc électrique français en offrant une réponse flexible à l'intermittence des énergies renouvelables.

Un autre des axes de développement de Direct Énergie, est la méthanisation.”

Marcos Perez-Diaz, directeur général adjoint production, Direct Énergie

Intérêt de la méthanisation

Le développement de la méthanisation et plus particulièrement la méthanisation pour injection de biométhane, constitue lui aussi un grand enjeu pour la transition énergétique. En effet, le biométhane, contrairement à la plupart des autres énergies renouvelables, présente le grand intérêt d'être une énergie stockable de par l'utilisation du vecteur gaz (l'autre exception étant les stations de transfert d'énergie par pompage).

De plus, la loi de transition énergétique prévoit que **10 %** du gaz dans les réseaux devra être d'origine renouvelable en **2030**. Une grande partie de ce gaz proviendra de la



méthanisation, car les autres moyens de production de gaz renouvelable, tels que la méthanation² ou la gazéification, sont encore au stade de pilotes industriels.

Un secteur à fort potentiel

La chaîne de production du biométhane, du biogaz en sortie de méthaniseur au gaz épuré injecté dans le réseau, présente aussi l'avantage d'être très efficace, avec un rendement proche de 95 %. En effet, le procédé de séparation du CO₂ et du méthane contenus dans le biogaz, en sorti de méthaniseur, n'engendre qu'une très légère perte de méthane et la consommation en électricité est assez faible.

La méthanisation pour injection de biométhane est donc un secteur à fort potentiel, encore jeune (seulement 17 projets en fonctionnement en France), où l'innovation à toute sa place. Un énergéticien tel que Direct Énergie a donc un grand rôle à jouer dans le développement de ce secteur.

Le projet Cobiogaz correspond ainsi tout à fait à la stratégie de développement de Direct Énergie, car il allie innovation, avec le transport du biogaz, et ancrage territorial avec la place primordiale de la méthanisation agricole dans ce projet. Il pourrait même être imaginé, dans un futur plus ou moins proche, d'approvisionner les centrales thermiques gaz en biométhane.

² Méthanation : combinaison d'atomes d'hydrogène avec des atomes de carbone issu de dioxyde de carbone (CO₂) pour former du méthane de synthèse (CH₄)



Encourager le mix énergie

La Caisse des Dépôts investit dans le domaine des énergies renouvelables et accompagne la structuration et la croissance des différentes filières : éolien, photovoltaïque, biomasse/biogaz, micro-hydraulique, géothermie.

Elle finance la production et la distribution d'énergies en cohérence avec les politiques publiques et les grands opérateurs. Ses actions contribuent à la décentralisation énergétique.

Son soutien s'adresse à des projets de grande envergure tout autant qu'à des initiatives territoriales en accompagnement des collectivités locales.

Fin 2014, les investissements de la Caisse des Dépôts, aux côtés de développeurs, représentent une puissance électrique de **1 030 MW**, dont **640 MW** en exploitation.

« En investissant dans Cobiogaz, la Caisse des Dépôts contribue à valoriser le potentiel des territoires tout en participant à l'accélération de la transition énergétique et écologique.

Pour Le Groupe Caisse des Dépôts, cette valorisation est l'une des principales réponses au défi du changement climatique ».

Loïc Rolland, directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts



Le projet Cobiogaz

En 2013, un partenariat de développement a été initié entre **la Semaeb, Triskalia et Direct Énergie** afin de réaliser, sur le territoire Breton, un projet d'unités de méthanisation agricoles autour d'un point d'injection unique du biométhane dans le réseau de gaz.

Ce projet de collecte propose une nouvelle forme de valorisation du biogaz qui doit permettre à la méthanisation de mieux s'adapter au monde agricole.

Une pré-étude de faisabilité a été réalisée par les 3 structures afin de :

- Déterminer un site d'injection et trouver des exploitations agricoles partenaires,
- Déterminer les solutions techniques à mettre en œuvre pour réaliser ce projet,
- Identifier les freins administratifs et juridiques à la mise en œuvre de ce projet,
- Étudier les différents scénarios de collecte et transport du biogaz jusqu'au point de valorisation,
- Proposer un modèle économique viable.

Cette étude s'est faite à partir de 6 exploitations agricoles dans un rayon de 40 km autour du futur point d'injection qui sera situé à Caulnes (22). Elle a été finalisée et présentée aux pouvoirs publics au début de l'année 2015. Sa conclusion : réaliser un tel projet est possible mais des études complémentaires sont nécessaires afin de lever des obstacles techniques et réglementaires.

Au vu de ces résultats et des retours positifs des pouvoirs publics, les trois partenaires historiques, rejoints par **la Caisse des Dépôts**, décident de poursuivre le développement de ce projet en créant une société de projet commune. **La SAS Cobiogaz est créée le 29 octobre 2015**. Elle permettra aux actionnaires de mutualiser leurs moyens et compétences dans une structure juridique commune, chargée de porter l'ensemble des études nécessaires à la réalisation du projet.

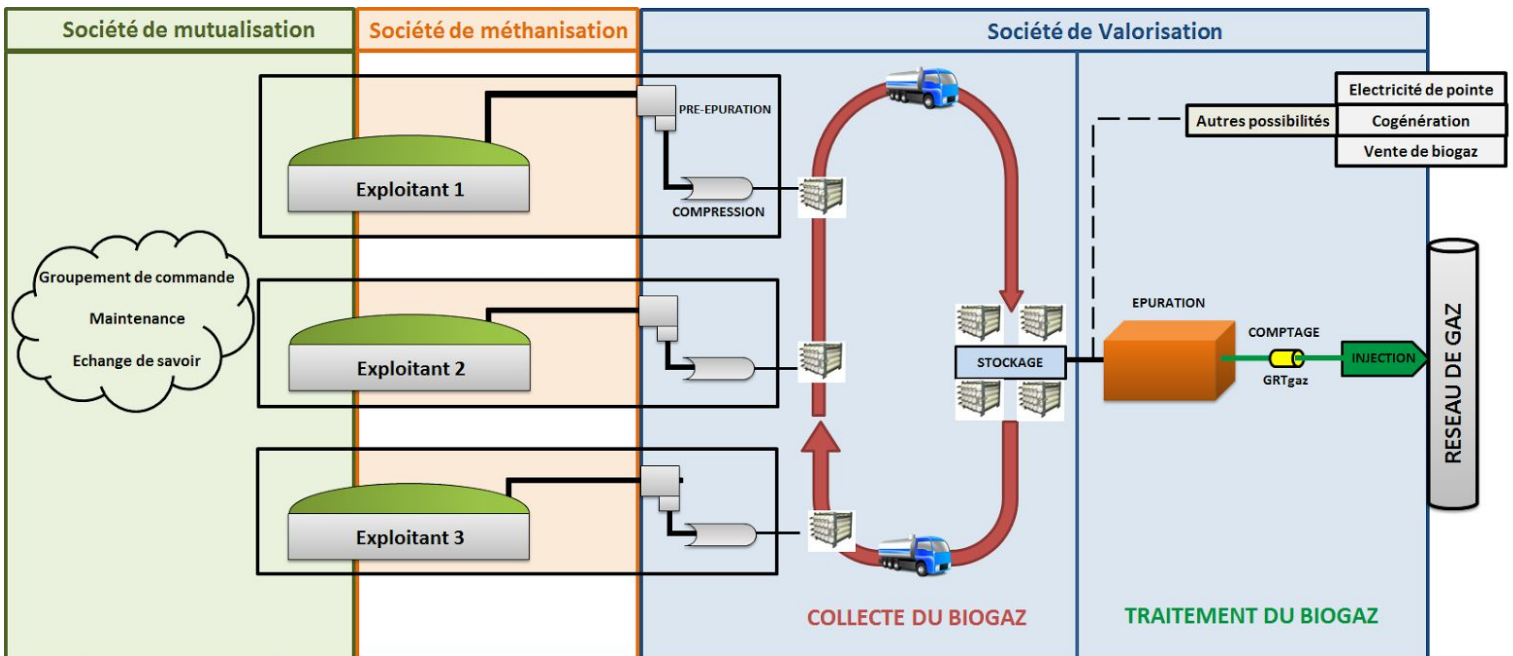
“La Semaeb est présente dans la filière méthanisation Bretonne depuis près de 10 ans en accompagnant des projets innovants comme Geotexia (22) ou en investissant dans des projets à travers la SAS Eilan dont elle est actionnaire majoritaire.

En devenant directement actionnaire de Cobiogaz, elle confirme sa volonté de soutenir cette filière essentielle à la transition énergétique de notre Région. ”

Régis de Valence, directeur, Semaeb



Les grands principes du projet



L'organisation du projet se fera autour de plusieurs entités juridiques réparties en trois grandes familles :

- Plusieurs entités dites de méthanisation, qui porteront l'investissement et l'exploitation de chaque méthaniseur partenaire du projet. Ces entités seront détenues majoritairement par les exploitants agricoles ;
- Une entité de mutualisation qui initiera et réunira des groupements d'achats (matériel, entretien...) entre méthaniseurs. Elle permettra ainsi d'optimiser les charges. Cette entité sera également détenue majoritairement par les exploitations agricoles partenaires mais permettra la participation de tiers-financeurs ;
- Une entité de valorisation qui aura en charge de collecter, transporter et valoriser le biogaz.

La production de biogaz se fera majoritairement à partir des effluents et d'intrants issus des exploitations agricoles afin de privilégier un retour au sol de proximité.

Une fois produit, le biogaz sera pris en charge par la société Cobiogaz pour être pré-épuré, compressé et stocké dans des containers mis à disposition sur chaque site dans l'attente de sa collecte. Après collecte, les biogaz seront valorisés en étant injectés sur le réseau GRTgaz.



L'enjeu de la compression du biogaz

Un des enjeux majeurs du projet est de mettre en œuvre une solution technique et économique pertinente pour la collecte et le transport de biogaz. Plusieurs solutions techniques de transformation et transport de biogaz existent actuellement sur le marché. Cependant, aucune ne permet la réalisation d'un tel projet dans des conditions économiques satisfaisantes.

Cobiogaz a décidé d'engager une étude de recherche et développement pour la compression du biogaz, afin de limiter les frais de stockage et de transport du produit brut. L'étude de faisabilité permettra de dimensionner, construire et tester sur un site de méthanisation ce nouvel équipement.

Par rapport à d'autres scénarios techniques, la compression du biogaz sur chaque site de méthanisation mutualise un seul équipement d'épuration pour l'ensemble des sites, ce qui contribue à simplifier le procédé à mettre en place.

Par ailleurs, le choix de transporter du biogaz apporte une plus grande souplesse d'exploitation pour le site d'injection avec une production potentielle d'électricité de pointe. De la même manière, les méthaniseurs agricoles disposent d'une évolution vers un système classique de cogénération.

Les prochaines étapes

La société Cobiogaz a engagé, fin 2015, une étude de gisement complémentaire sur le secteur de Caulnes afin de trouver de nouveaux partenaires agricoles. Celle-ci se poursuivra jusqu'à fin mars 2016.

Elle a en outre lancé, début 2016, un appel d'offres pour retenir un bureau d'étude technique d'ici la fin mars également. Celui-ci aura pour mission de définir un cahier des charges de consultation pour la construction d'un premier prototype de compresseur de biogaz. Ce bureau d'études aura également en charge la définition des protocoles de test du prototype sur un site de méthanisation existant, ainsi que l'analyse des résultats de ces tests.

En complément, des études juridiques et financières seront réalisées au cours du premier semestre 2016 afin de mieux définir les conditions de réalisation de ce projet.

Si l'ensemble de ces études sont positives, la société Cobiogaz engagera en 2017 les démarches nécessaires au dépôt des demandes d'autorisation administratives de construire et exploiter les différents sites.

La construction et la mise en service des sites sont prévues en **2018/2019**.



Cobiogaz, quatre actionnaires complémentaires

La force de la société de projet Cobiogaz est de réunir quatre actionnaires complémentaires qui partagent un même objectif : proposer un nouveau modèle de méthanisation à la ferme, performant techniquement et soutenable économiquement.



La Semaeb (Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne) préside la société Cobiogaz, assure la coordination des quatre actionnaires, les relations avec les institutions publiques et intervient plus spécifiquement sur les réflexions concernant le montage juridique et financier du projet.



La coopérative agricole Triskalia assure les relations avec l'ensemble des exploitations agricoles partenaires du projet et plus globalement la cohérence du projet avec les attentes du monde agricole. Elle intervient plus spécifiquement sur le dimensionnement technique du projet.



Le groupe Direct Énergie assure les relations avec les organismes de régulation de l'énergie (DGEC et CRE) et intervient principalement sur les aspects de valorisation du biogaz.



Le groupe Caisse des Dépôts assure les relations avec les organismes financiers et intervient au côté de la Semaeb sur le montage juridique et financier du projet.



Cobiogaz, cinq partenaires engagés

En plus des compétences complémentaires de ses quatre actionnaires, la société Cobiogaz s'est associée par conventions avec cinq partenaires qui lui apporteront, chacun dans leur domaine, les moyens et compétences nécessaires à la réalisation de ce projet. Ces 5 partenaires participeront plusieurs fois par an aux comités de suivi du projet.



L'Ademe soutient le projet économiquement grâce à une aide financière octroyée en fin d'année 2015.



GRTgaz, société gestionnaire du réseau de transport de gaz, apportera ses compétences sur les travaux liés à la gestion et la valorisation du biogaz produit et injecté sur son réseau.



Avoxa, société d'avocats, a accompagné les quatre actionnaires dans la constitution de la SAS Cobiogaz. Elle participera aux travaux liés à la sécurisation du montage juridique du projet.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

Le Crédit Agricole en Bretagne et la fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, représentent chacun les établissements bancaires affiliées à leur réseau. Ils conseilleront les différents acteurs de Cobiogaz sur le montage financier du projet.



Annexes



Caisse des dépôts

G R O U P E



“La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l’intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d’intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l’État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles” (*Code monétaire et financier. Art. L. 518-2*).

La Caisse des Dépôts

- gère l’épargne réglementée des français et la transforme en toute sécurité pour financer à long terme le logement social et l’investissement de long terme des collectivités locales,
- est le banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale,
- gère 48 régimes de retraite et de solidarité publics et semi-publics,
- contribue au développement des territoires en investissant en fonds propres aux côtés des collectivités locales,
- investit au service de l’économie en adoptant un horizon de long terme.

Le réseau de 25 directions régionales, en métropole et en outre-mer, mobilise l’ensemble des savoir-faire et des financements.

Les filiales

- entreprises : Bpifrance, Novethic, Qualium Investissement, CDC International Capital,
- immobilier : Icade, Groupe SNI,
- assurances : CNP Assurances,
- transports, ingénierie et conseils : Egis, Transdev, la Scet,
- environnement : CDC Biodiversité, Société Forestière, Exterimmo,
- tourisme et loisirs : Compagnie des Alpes,
- économie de la connaissance : France Brevets,
- numérique : CDC Arkhinéo, CDC Fast, Informatique CDC.

Chiffres clés 2014

- bilan consolidé : 150 Md€
- capitaux propres : 29,8 Md€
- encours du fonds d’épargne centralisé à la Caisse des Dépôts : 243 Md€
- effectifs du Groupe : 117 385

Action territoriale

Présent sur l’ensemble du territoire français, le Groupe mobilise ses savoir-faire en faveur de la compétitivité et de la cohésion des territoires.

En adaptant son offre aux caractéristiques propres à chaque territoire, il est le partenaire privilégié des collectivités locales.



Direct Énergie

Né de la fusion de Poweo et Direct Energie, le groupe Direct Énergie est aujourd'hui le **troisième acteur français de l'électricité et du gaz** et a déjà fidélisé plus de 1,5 million de sites clients résidentiels et professionnels. Direct Énergie s'est également développé auprès des entreprises et des collectivités locales.



En tant qu'acteur intégré de l'énergie depuis la production et fourniture d'énergie jusqu'aux services au sein du foyer, le groupe poursuit une stratégie industrielle de développement de ses capacités de production.

Direct Énergie développe ainsi ses capacités de production avec la construction d'une centrale à cycle combiné au gaz naturel (CCGN) d'une puissance de 400 MW sur la commune de Landivisiau (Finistère), en réponse à un appel d'offres lancé par l'État et remporté par le consortium Direct Énergie / Siemens.

Le groupe a également annoncé l'acquisition, au 1^{er} janvier 2016, de la société 3CB, dédiée à la production d'électricité via l'exploitation de la centrale thermique à cycle combiné gaz située à Bayet (Allier). La centrale, qui regroupe une trentaine d'employés, dispose d'une capacité de 408 MW.

Direct Énergie continue également d'innover à travers divers projets et offres qui permettent de moduler et piloter sa consommation (Modelec), de réduire sa consommation (Offre Tribu), de participer au respect de l'environnement (Offre Pur Jus) etc.

Aussi, Direct Énergie franchit une nouvelle étape en entamant son développement à l'international avec, depuis le 1^{er} juillet 2014, la commercialisation de ses offres (électricité et gaz) en Wallonie (Belgique), où le groupe compte désormais près de 40 000 clients.

Chiffres clés 2014 :

- 810 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 290 collaborateurs
- 8,4 TWh d'énergie livrée
- 1,5 million de clients
- 408 MW de puissance installée



La Semaeb : une SEM régionale

La Semaeb est une SA de statut d'économie mixte présidée par Monsieur Pierre Karleskind, vice-président de la Région Bretagne, et dont la vocation est d'intervenir sur l'ensemble du territoire de la Bretagne.



La Semaeb se veut un acteur de l'essor régional en répondant aux missions très diverses que lui confient ses donneurs d'ordre et en particulier les collectivités territoriales. Ses champs d'intervention portent sur la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement ou des opérations de constructions d'équipements publics ou privés, ainsi que sur des opérations d'énergies renouvelables.

Au service de l'intérêt général dans le respect des enjeux sociaux, économiques ou environnementaux, la Semaeb fournit des solutions innovantes face à l'évolution des besoins des collectivités et de ses clients.

Elle intervient sur les opérations en tant que mandataire du maître d'ouvrage ou en tant qu'AMO et peut gérer les opérations dans leur intégralité :

- assistance à la programmation et au montage des opérations,
- préparation et suivi de la sélection de tous les acteurs du projet, depuis les concepteurs, les experts en environnement ou en sécurité jusqu'aux entreprises,
- gestion financière et technique des projets.

La Région n'a pas hésité, par deux fois ces dernières années, à augmenter de manière conséquente le capital de la SEM, en le faisant passer dans un premier temps de 2,2 M€ à 4,3 M€, pour lui donner les moyens d'agir dans le domaine des énergies renouvelables.

Cette première augmentation de capital a permis à la SEMAEB de créer et être l'actionnaire majoritaire de la SAS Eilañ. Eilañ, qui signifie en breton accompagner, a pour mission d'investir sur le territoire breton, dans toutes les projets d'équipements ou d'infrastructures de production d'énergies renouvelables, et en particulier dans les filières éolienne, méthanisation et biomasse.

Créée en Novembre 2011, cette société d'investissement réunit autour d'un projet commun, la Semaeb, la Caisse des dépôts, EDF, le groupe Crédit Mutuel Arkéa, et le Crédit Coopératif. Sa présidence a été confiée à Olivier Clanchin, par ailleurs président du groupe alimentaire Triballat, à Noyal-sur-Vilaine (35).

Une seconde augmentation de capital de la société vient d'avoir lieu, portant le capital à 6,3 M€ pour accompagner la création d'une sas de portage en immobilier d'entreprise, la SAS Breizh immo.



Triskalia

Triskalia est un groupe coopératif agricole et agroalimentaire. Sa finalité est d'accompagner les agriculteurs dans la conduite de leurs productions animales et végétales, et de valoriser celles-ci. Triskalia est présente sur les grandes productions bretonnes : lait, porcs, bovins, volailles de chair, œufs, céréales et légumes (frais et industrie).



Trois grands métiers

L'activité du groupe repose sur trois grands métiers :

L'agriculture regroupe les activités « amont » de la coopérative. Il s'agit des conseils, de la vente de produits et services destinés aux agriculteurs pour leurs productions animales et végétales. La collecte des céréales, oléoprotéagineux et légumes s'inscrit également dans cette catégorie.

L'agroalimentaire concerne toutes les activités de transformation et commercialisation de produits alimentaires (sur les marchés français et internationaux). Présentes au sein du groupe coopératif par le biais de partenariats et de filiales, elles concernent les produits laitiers, la viande bovine et de porc, la volaille, les œufs, les légumes frais et les pommes de terre, ainsi que les légumes transformés.

La distribution regroupe à la fois la distribution grand public (Magasin Vert, Point Vert Le Jardin, La Maison Point Vert, les Jardins du Leguer), la distribution professionnelle (Cultivert, Hortalis, Point Vert, Triskalia) et la distribution de fioul (Sicarbu Ouest).

L'activité transversale de Capinov (laboratoire d'analyse) complète le panel des métiers de coopérative.

Planète Positive : l'AEI et le développement durable de Triskalia



Lancée en 2013, Planète Positive est la démarche qui réunit toutes les actions de Triskalia pour une agriculture écologiquement intensive (AEI), ou agroécologie, et un développement durable. Elle réaffirme la vocation première de la coopérative, qui est de produire par et pour les hommes, en conciliant économie, attentes de la société et préservation des ressources.

Il s'agit d'une démarche de progrès, collective, associant adhérents et salariés de la coopérative, mais aussi de nombreuses parties prenantes.

Chiffres clé 2014 :

- 18 000 agriculteurs, adhérents de la coopérative
- 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 4 800 salariés
- 300 sites administratifs, commerciaux et industriels répartis sur toute la Bretagne.

www.triskalia.fr



Partenaires



Ademe

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Missions :

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en oeuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Notre action régionale :

Afin de répondre aux préoccupations des [collectivités](#), des [entreprises](#) et du [grand public](#), l'ADEME propose méthodes, outils et éventuellement un accompagnement financier sur les thématiques suivantes :

- Territoires, aménagement, mobilité : Plans climat-énergie (PCET), Contrats d'objectifs territoriaux (COT), urbanisme (AEU, écoquartiers...), déplacement et transports, qualité de l'air, sites et sols pollués, friches...
- Energie et effet de serre : Maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et les collectivités, énergies renouvelables, Espaces info énergie (EIE)...
- Entreprises, agriculture, éco-consommation : Maîtrise de l'énergie, management environnemental, éco-conception, tourisme durable, déchets...
- Déchets des collectivités : Prévention, suivi des plans et programmes déchets, optimisation de la gestion des déchets, optimisation des coûts...

Une équipe dédiée accompagne les acteurs du territoire :

- Conseil, expertise, montage de projets : animation de réseaux, promotion de solutions techniques et d'organisations performantes, définition des programmes d'action régionaux, accompagnement des projets de développement, instruction technique des dossiers de demande d'aides...
- Communication, évaluation, formation : valorisation des actions, partage des bonnes pratiques, évolution des comportements...
- Administration et finance : gestion administrative, juridique et financière des dossiers d'aides, relations bénéficiaires...

Effectif : 23 personnes en Bretagne



DIRECTION RÉGIONALE
B R E T A G N E



Avoxa

Créé en 2007, Avoxa est présent à Rennes, Nantes, Brest, Lorient, Paris et Lyon. Avoxa réunit aujourd'hui 80 personnes dont 55 avocats, juristes et ingénieurs-brevets intervenant sur les domaines suivants :



- Droit des sociétés et structures
- Droit fiscal
- Droit de la Propriété Intellectuelle
- Droit social
- Droit public
- Droit privé et patrimoine
- Droit commercial, contrats et concurrence

Grâce à cette expertise transversale, Avoxa propose à ses clients des secteurs privé et public, des solutions globales d'ingénierie juridique.

Avoxa met en place et coordonne une équipe multidisciplinaire (avocats, juristes, ingénieurs) spécifique pour chaque projet. Cela permet une plus grande efficacité dans l'accompagnement, le conseil et la représentation en justice. Avoxa intervient aux niveaux national et international (Avoxa est membre du réseau international ADVOC).

Chiffres clés :

- Créé en 2007
- 18 associés
- Plus de 2000 clients
- 20 % d'activité internationale
- Membre du réseau international ADVOC
- 6 bureaux : Brest, Lorient, Lyon, Nantes, Paris et Rennes

www.avoxa.fr



Grtgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier.

En France, GRTgaz possède et exploite 32 150 km de canalisations enterrées et 27 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau.

Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

Le biométhane

L'injection de biométhane dans le réseau de transport permet aux consommateurs de gaz (industriels, consommateurs domestiques raccordés aux réseaux de distribution) d'accéder à une énergie renouvelable sans changer leurs installations. GRTgaz, met tout en œuvre pour créer les conditions favorables au développement de cette nouvelle énergie. A ce jour, plus de 70 projets sont à l'étude et 16 conventions ont été signées ces derniers mois. GRTgaz prévoit la concrétisation de 3 à 5 projets par an dans les prochaines années pour atteindre jusqu'à 1 000 GWh/an de biométhane injecté dans son réseau en 2020.





Le Crédit Agricole

Crédit Agricole en Bretagne est une association qui fédère les quatre Caisses Régionales bretonnes du Crédit Agricole. Elle a pour mission la coordination des actions collectives et la gouvernance des actions de coopérations engagées entre ses membres ou avec des tiers.



350 collaborateurs travaillent au sein des 28 pôles de coopérations développés dans le cadre du pacte des coopérations signé entre les 4 Caisses Régionales bretonnes en 2008, et renouvelé en 2013. Les quatre Caisses Régionales qui ont leur centre de décision en Bretagne, détiennent 174 caisses locales, 425 agences locales au service de 1 625 742 clients et 730 005 sociétaires. Elles sont administrées par 2052 personnes et emploient 4681 salariés.

Crédit Agricole en Bretagne est représentée par une Présidente, Marie-France Bocquet et un Secrétaire Général, Pierre-Louis Boissière. Elle est dirigée par Christian Cerretani et est basée à Rennes au siège du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.



Premier financeur de l'agriculture, le Crédit Agricole est le banquier de 2 agriculteurs sur 3 en France.

Face aux enjeux énergétiques bretons, à l'essor des projets éco-responsables portés par les agriculteurs, les entrepreneurs, les collectivités, et face à leur diversité, le Crédit Agricole en Bretagne a mis en place en 2012, un pôle d'expertise régional dédié à l'économie de l'environnement. Organisé, structuré, ce pôle regroupe des experts dont la mission est d'accompagner les projets d'énergies renouvelables tout au long de leur réalisation. Outre des conseils techniques, il s'agit aussi de proposer des solutions de financements et d'assurances adaptés à des projets en méthanisation, cogénération, photovoltaïque ou encore éolien.

Ainsi, aujourd'hui, 2 unités de méthanisation sur 3 sont financées par la banque coopérative et près de 40 projets sont à l'étude en Bretagne. Des résultats qui démontrent le dynamisme de ce secteur d'activité et la reconnaissance du Crédit Agricole par les professionnels, dans le domaine de l'éco-énergie. Le Crédit Agricole en Bretagne fait figure de pionnier aujourd'hui avec cette organisation. Elle est aussi la traduction de sa volonté d'engagement au service de l'économie et des porteurs de projets éco-responsables.

Chiffres clés 2015

- 4681 salariés
- 2 050 administrateurs
- 425 agences locales
- 1 625 742 clients
- 730 005 sociétaires

www.breizhbanque.fr



Le Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 223 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte 3101 collaborateurs, 2728 administrateurs et 1,78 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations et des professionnels entreprises et agriculteurs.



Crédit Mutuel de Bretagne

Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du Crédit Mutuel Arkéa, né en 2002, du regroupement des fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne (CMB), du Sud-Ouest (CMSO) et du Massif Central (CMMC), ainsi que d'une vingtaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Financo, Federal Finance, Suravenir, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, la filiale du Crédit Mutuel Arkéa dédiée à l'accompagnement des entreprises, des acteurs publics et institutionnels et des professionnels de la promotion immobilière). Avec près de 9 000 salariés, 3 700 administrateurs, 3,6 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et 103 milliards d'euros de total de bilan, le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Le Crédit Mutuel de Bretagne puise, pour partie, ses origines dans le mouvement coopératif agricole né en Bretagne au début du 20^e siècle. Le Crédit Mutuel de Bretagne revendique son attachement profond et durable au monde agricole, en entretenant un lien étroit avec les producteurs.

L'agriculture est depuis toujours un moteur du développement de l'économie régionale. En tant que banque territoriale, le Crédit Mutuel de Bretagne est un partenaire financier de référence pour l'agriculture. Pour le Crédit Mutuel de Bretagne, il est primordial d'accompagner durablement les agriculteurs dans leurs démarches d'installation, d'innovation, d'optimisation de la qualité et de prise en compte de la problématique environnementale que ce soit via un accompagnement financier, juridique ou le partage de compétences. Une démarche qui s'appuie sur la coopération, en cohérence totale avec la stratégie RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

L'engagement du Crédit Mutuel de Bretagne aux côtés des acteurs du secteur agricole en quelques chiffres :

- 352 points de vente (223 caisses locales),
- 120 experts agricoles présents dans toute la Bretagne avec un pouvoir de décision au plus près du terrain,
- Plus de 350 M€ de production de crédits en 2015 et plus de 1,3 Md€ d'encours,
- Le financement d'un jeune agriculteur sur trois,
- Une offre complète pour tous les besoins d'un exploitant avec des spécificités. Exemple : le livret La vie d'ici « jeunes agris »,
- De nombreux partenariats et animations : avec les Chambres d'agriculture pour la préparation de la transmission des exploitations, le soutien à de grands événements, l'opération « Agrigame » à destination de l'enseignement agricole...

Plus d'informations sur www.cmb.fr et www.arkea.com



COBIOGAZ®

Agriculture, énergie d'avenir